



RÈGLEMENT « OPERATION CHÈQUES CADEAUX JANVIER 2021 »

Art. 1 : Organisation

AGRO-SERVICE 2000 mène une opération exceptionnelle sur le mois de Janvier 2021 en offrant à tous ses clients un ou des CHEQUE(S) CADEAU(X).

Cette opération concerne tous les clients qui dépensent plus de 50€^{TTC} en magasin libre-service **du lundi 04 au Samedi 30 janvier 2021, en libre-service Magasin.**

Art. 2 : Exclusion

Cette offre ne concerne pas les produits référencés « MATERIEL » (MAT / MAC).

Les AGENTS et COLLABORATEURS AGRO-SERVICE 2000 ne sont pas éligibles à cette opération.

Art. 3 : Communication

Cette opération est annoncée dans tous les magasins AGRO-SERVICE 2000 par une campagne d'affichage, de la distribution de flyers avec chaque factures et l'envoi d'e-mailing et de SMS à tous les clients dont nous possédons ces informations.

Une communication sera faite sur les réseaux sociaux.

Art. 4 : Obtention des chèques cadeaux : du 04/01/2021 au 30/01/2021

Tous les achats réalisés en libre-service magasin (hors exclusion citées ci-dessus) permettent l'obtention de ces chèques cadeaux.

Une analyse de toutes les factures du mois de janvier et donc du montant total du panier du client sera faite pour déterminer le montant du chèque cadeau à lui attribuer. La valeur du chèque cadeau s'incrémente de 5€^{TTC} par tranche de 50€^{TTC} d'achats à partir de 50€^{TTC} d'achats.

Les produits en promotion sur le catalogue métier CLOTURE/ENTRETIEN DE PRAIRIE rentrent également dans le calcul de la valeur du chèque cadeau.

Art. 5 : Inscription du client EXCLUSIVEMENT en ligne

Pour recevoir son ou ses chèques cadeaux en fin d'opération, c'est-à-dire entre le 20 JANVIER 2021 et le 01 FÉVRIER 2021, chaque client devra s'inscrire dès le 08 janvier 2021 et jusqu'au 27 janvier 2021 sur un site dédié : chequekdo.agroservice2000.com

Il devra se munir de 2 éléments : son code client et le numéro de facture ayant permis l'obtention des chèques cadeaux.

En se connectant sur le site chequekdo.agroservice2000.com, il s'identifie avec son code client et son numéro de facture, puis doit saisir son adresse mail.

Il recevra immédiatement un mail de confirmation d'inscription. Le mail de vérification sera expédié automatiquement par un serveur qui ne pourra pas recevoir de message e-mail par retour.

Attention impérativement à surveiller les spams au cas où le mail serait rejeté par l'antispam (AGRO-SERVICE 2000 n'est pas responsable de l'orientation des mails par les opérateurs).

Art. 6 : ENVOI DES CHÈQUES CADEAUX

Le ou les chèques cadeaux seront envoyés entre le 20 janvier 2021 et le 01 février 2021 par mail à tous les clients qui se seront déjà inscrits en ligne sur la période du 08 au 30/01/2021.

Ces chèques cadeaux sont uniques et identifiés par le nom du client, le code client, le code EAN13 unique, la valeur faciale du chèque cadeau et leur date de validité : 27 février 2021.

Art. 7 : Utilisation des chèques cadeaux

Les chèques cadeaux générés du 04 au 30 janvier 2021 sont utilisables en magasin du 01 au 27 février 2021 dans tous les magasins du réseau AGRO-SERVICE 2000.

Art. 8 : Condition d'utilisation des chèques cadeaux

*« Bon d'achat nominatif, non cessible, non sécable, valable en une seule fois, ne peut pas être échangé ou remboursé en tout ou en partie contre des espèces, sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement, y compris le rendu de monnaie, le crédit sur compte contre de l'argent. Valable uniquement durant la période de l'opération, du 01/02/2021 au 27/02/2021 dans tous les magasins Agro-Service 2000. Nous nous réservons le droit de refuser tout document endommagé ou suspect. La reproduction ou l'altération du chèque Agro-Service 2000 est frauduleuse et sera considérée comme un délit. **Valable uniquement pour un achat immédiat sur les articles disponibles en magasin, non utilisable sur commandes ou devis**».*

Art. 9 : CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le Chèque cadeau Agro-Service 2000 ne peut être utilisé que pour le paiement de biens acquis auprès des magasins Agro-Service 2000.

Ils ne peuvent donner lieu à contrepartie monétaire, sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement (y compris le rendu de monnaie si le montant de l'achat est inférieur à sa valeur faciale, le crédit sur compte ou sur carte). Ils ne peuvent être ni remplacés, ni échangés contre valeur, remboursés en cas de perte, de vol ou à l'expiration de leur période de validité.

Le Chèque cadeau Agro-Service 2000 s'utilise en une fois. Un produit payé avec les chèques cadeaux Agro-Service 2000 ne peut faire l'objet d'aucun escompte. Plusieurs Chèques cadeaux peuvent être utilisés en même temps pour le règlement des achats.

Le Chèque cadeau possède un numéro unique. Il ne peut être reproduit. Toute copie ou tentative d'utilisation frauduleuse entraînera l'annulation du Chèque cadeau. Agro-Service 2000 se réserve par ailleurs le droit d'engager des poursuites à l'encontre des fraudeurs.

Le Chèque cadeau Agro-Service 2000 ne peut être utilisé que conformément aux indications portées sur le Chèque cadeau Agro-Service 2000. L'utilisation du Chèque cadeau Agro-Service 2000 est de la responsabilité du bénéficiaire porteur du chèque. Les Chèques cadeaux Agro-Service 2000 sont valables :

- sur la totalité des articles des magasins au tarif en vigueur lors de son utilisation, y compris pour des articles en promotion.
- Aucun remboursement ou avoir ne pourra être effectué sur un achat payé avec un Chèque Cadeau Agro-Service 2000.